|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mission Permanente de la République de Côte d’Ivoire**à Genève** |  | **République de Côte d’Ivoire****Union-Discipline-Travail** |

26èME SESSION

GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

 EPU

**Présentation du Rapport de la Moldavie à l’Examen Périodique Universel (EPU)**

**Genève, le 04 novembre 2016**

**DECLARATION**

**DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

 **Orateur : M. MORIKO Tiémoko**

Monsieur le Président,

La Côte d’Ivoire souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de la Moldavie à l’occasion de son second passage à l’Examen périodique universel et la félicite pour la présentation de son rapport.

Ce rapport soumis à l’examen du Conseil nous instruit utilement sur les efforts consentis par la Moldavie dans la mise en œuvre des recommandations issues du premier cycle de cet examen et nous les en félicitons.

La Côte d’Ivoire apprécie tout particulièrement les mesures prises en faveur de l’adoption, en mai 2012, de la loi visant à garantir l’égalité et, en avril 2014, de la loi sur le Défenseur du peuple (Ombudsman), qui a renforcé les prérogatives du Bureau du Défenseur du Peuple.

Ma délégation relève également, avec appréciation, l’élaboration, en juin 2016, d’un projet de loi criminalisant les infractions motivées par les préjugés, le mépris ou la haine qui gagnerait à être amélioré et l’adoption d’un plan d’action en faveur de la population rom, pour 2016-2020.

Ces avancées enregistrées, témoignent si besoin était, de la volonté continue de ce pays de donner droit aux engagements auxquels il a librement souscrit.

Toutefois, plusieurs défis majeurs restent à surmonter, notamment dans la mise en œuvre de la législation.

Aux fins de relever au mieux ces défis qui subsistent, ma délégation recommande à la République de Moldova :

* d’adopter un cadre législatif assurant une protection contre toutes les infractions motivées par la haine et les préjugés ;
* de renforcer sa politique nationale pour l’équité et l’égalité de genre.

Pour conclure, ma délégation souhaite plein succès à la Moldavie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie.